

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 35 [i.e. 36]

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184834>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 31 Août 1878.

Errare humanum est.

La pauvre nature humaine est tellement sujette à erreur, qu'il se produit des erreurs même dans les administrations. Témoins les guichets de chemins de fer qui, bien involontairement sans doute, figurent parmi les passages les plus fréquentés par les pièces démonétisées. La rapidité des paiements et de la reddition de la monnaie fait que les voyageurs ne s'en aperçoivent presque jamais et le guichetier naturellement tout aussi peu. Pour ma part, en trois jours de voyage en chemin de fer, j'ai eu l'occasion de faire trop galant accueil à un *roi galant homme* âgé de plus de quinze ans, de mettre une *femme assise* dans ma poche et de parer la botte que me portait un *Louis-Philippe* (voyez-vous ce vieux ?)

D'autres erreurs guichetières, non moins involontaires, me sont arrivées, telles que celles-ci : Je demande un billet pour Bâle, je paie le prix de Bâle et, en route, je vois que j'ai un billet pour Liestal. Une autre fois, je demande deux billets d'aller et retour pour Bex. On me donne deux billets posés l'un sur l'autre et, en wagon, je m'aperçois que celui de dessous est un billet simple.

Comme ces accidents sont absolument fortuits, ils tombent sous le coup du calcul des probabilités. Et d'après ce calcul, puisque, jusqu'ici, les erreurs ont toujours été à mon préjudice, je vais naturellement entrer avant peu dans la période contraire. Je m'en forge une félicité qui me fait pleurer de tendresse. Ainsi, quand je demanderai un billet pour Cossonay, on m'en donnera un pour Arnex-Orbe; quand je paierai un billet simple, on me le donnera avec retour. On me rendra des francs de vingt-cinq sous ou de 1888.

Outre cette compensation que le hasard ne peut manquer de donner de quelques petits mécomptes éprouvés, les guichets ont bien des occasions d'être agréables au prochain. Ainsi, supposons que je sois guichetier et qu'il se présente une bonne vieille voulant prendre un billet pour la station voisine. Elle n'a d'autre argent qu'une femme assise qui valait un franc quand elle était jeune. Moi, qui ne suis pas un guichetier de prison et qui ai des entrailles, vous sentez bien que j'accepte la pièce à mes risques et périls pour cinquante centimes, plutôt que de laisser la vieille dans l'embarras.

Mais d'autres ne feraient sans doute pas comme moi et je me demande comment il peut sortir des femmes assises des guichets puisqu'il n'y en entre jamais.

Morale : Hâtez-vous lentement et ouvrez l'œil.

Ed. C.

La nation autrichienne rappelle assez ce que nous appelons une *soupe à la bataille*, soupe composée d'autant de légumes divers qu'on a pu en réunir. En effet, elle se compose d'Allemands, de Hongrois, de Transylvaniens, de Bohêmes, de Polonais, de Croates, de Dalmates, d'Italiens, de Slavons, de Roumains, tout ce monde parlant six ou huit langues et encore plus de dialectes. Mais il paraît que ce n'est pas encore assez, puisqu'on leur ajoute les Bosniaques et les Herzégowiniens, avec des circonstances qui justifient bien mon nom de soupe à la bataille.

Naturellement, ces diverses sous-nationalités présentent des caractères très variés et originaux. On raconte en Autriche l'anecdote suivante qui met en relief ceux des trois principales races, allemande, magyare et tchèque :

Trois soldats, un Autrichien, un Hongrois et un Bohême, se présentent chez un paysan avec un billet de logement. On les fait traverser la cuisine et entrer dans la chambre qu'on leur destine.

Une fois là :

— Avez-vous vu le superbe jambon qui pend dans la cuisine? dit, en se léchant les babines et en faisant des yeux brillants, le sensuel Autrichien.

— Un jambon! je me charge bien de le voler, répond brutalement le Hongrois.

Le Bohême sourit et, entr'ouvrant sa capote :

— Je l'ai déjà!

Cé que bat fû.

On gaillâ dè pè châttrè s'ein allâvè on iadzo fêrè on tor pè lè z'Allemagnès. L'avâi prâi son beliet dè tsemin dè fai à Bussegny po lo Gouguichebergue, iò l'avâi cauquon à vairè. Tant qu'à Lozena, l'étâi tranquillo dein lo vagon et guegnivè pè la portetta po vairè se clliâo dè Reneins aviont totè terrâ lè truffès. Mâ du Lozena, sè trovâ dein lo trein avoué dâi dzeins que toraillivont, et li sè peinsâ que l'avâi atant dè drâi que leu, et l'ein vollie fêrè atant. Adon